



Paris, le 20 avril 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retombées et perspectives positives pour l'opération ballon d'oxygène PME

- **Bilan 2008 : 400 millions d'euros de marchés passés de la Ville de Paris auprès des PME**
- **Perspectives 2009 : plan financier anti-crise en faveur des PME et nouvelles rencontres « speed-dating » programmées**

En tant qu'acheteur et investisseur public, la Ville de Paris offre d'importants débouchés aux PME en période de crise. Souhaitant aller plus loin, La Ville de Paris a été la première collectivité locale à signer le Pacte PME en janvier 2008 avec OSEO et le Comité Richelieu, pacte engageant la Ville de Paris à une « mobilisation positive » en faveur des PME dans sa politique d'achats.

Bilan 2008 positif : des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

- **La Ville de Paris a passé 400 millions d'euros de marchés auprès de plus de 6450 PME¹ en 2008, et a ainsi participé au maintien de 4000 emplois.**
- La Ville a également inauguré un dispositif fortement apprécié par les PME : en novembre dernier, une première rencontre du Pacte PME, a mis en présence 55 acheteurs et prescripteurs de la Ville de Paris (bailleurs sociaux, sociétés d'économie mixte...) et 22 PME innovantes du secteur des **éco constructions**, afin d'accélérer la mise en œuvre du Plan Climat parisien. Cette rencontre initiée par Christian Sautter, adjoint au Maire de Paris chargé de l'Emploi, du Développement économique et de l'Attractivité Internationale, a permis de développer plus de 40 contacts approfondis, susceptibles d'aboutir à des passations de marchés entre la Ville et ces PME.

Perspectives 2009 : des mesures concrètes et encore plus ambitieuses

La Ville annonce davantage de mesures concrètes pour aider les PME à remplir leurs carnets de commandes et soutenir leur performance financière:

1. Une **nouvelle rencontre « speed-dating »** aura lieu **le 18 mai** prochain, sur le thème des **matériaux innovants**, pour permettre à d'autres PME innovantes de présenter leurs compétences aux représentants de la Ville de Paris et, ainsi, de favoriser leur développement.
2. Début 2009, la municipalité a lancé de **nouvelles mesures pour soutenir financièrement les PME** : toutes PME qui conclura un marché avec la Ville en 2009 bénéficiera du **versement d'un acompte de 20%**, quel que soit le montant du marché.
3. Avec le même objectif, la Ville développe ses partenariats avec OSEO pour limiter les effets de la crise bancaire sur les PME :
 - les **prêts garantis par OSEO**, avec l'appui de la Ville (dispositif **Paris Finance Plus**), ont triplé au quatrième trimestre 2008. Ces partenariats sont encore renforcés en 2009, portant la **capacité de garantie de prêt aux PME à 57 Millions d'euros, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année 2008**,
 - **l'aide à l'innovation d'OSEO "Passerelle"** permettant de soutenir financièrement un développement innovant d'une PME répondant à un besoin de la Ville et intégrant la participation financière de celle-ci dans un contrat tripartite.

Contact presse

Mairie de Paris : Giles Spence
01 42 76 49 61
giles.spence@paris.fr

Rachael Godt
Chargée des relations presse Pacte PME
01 45 23 54 94 - godt@pactepme.org

¹ Définition communautaire des PME : entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 personnes, le chiffre d'affaires inférieur à 50 M€ et non contrôlée à plus de 25 % par une autre entreprise.